

RECOURS en ANNULATION visant les opérations électorales et le scrutin des élections municipales de la commune de SASSENAGE en date du 16/03/2008

ETAT CHRONOLOGIQUE DES PIECES JOINTES AU DOSSIER :

N° des Pièces	Informations Complémentaires
<b>1 a</b>	Le 25 juin 2007, la ville de Sassenage édite pour la première fois, un document de 60 pages en direction des nouveaux arrivants
<b>1 b</b>	Ce document luxueux joint, toutes les familles peuvent obtenir un exemplaire
<b>2</b>	Tableau chronologique de l'édition de suppléments au magazine municipal « Sassenage en Pages » ( 2 en 2006 : janvier sur Château et juin sur budget)
<b>2 A</b>	Supplément sur le scolaire en juin 2007
<b>2 B</b>	Supplément sur l'urbanisation de la zone de l'Argentière juillet 2007
<b>2 C</b>	Supplément sur la jeunesse en novembre 2007
<b>3</b>	Semaine du 8 au 14 novembre, lancement de la campagne de M. Coigné, faisant référence aux vœux de janvier 2007
<b>4</b>	27 novembre 2007, Michel Barrionuevo, conseiller municipal de Sassenage interpelle la Commission Nationale des Financements Politiques et des Comptes de Campagne, à propos de l'utilisation des finances communales pour une campagne électorale, avec un match de Hockey sur le blog de campagne de M. Coigné (Interpellation et réponse de la CNCCFP)
<b>5</b>	Magazine municipal « Sassenage en Page de décembre 2007 » N° 122, page 11, article intitulé « Partager les bénéfices d'une bonne gestion »
<b>6</b>	6 Janvier 2008, blog de campagne de M. Coigné « Salon des fabophiles » Outre le caractère mensonger sur la non présence des élus de l'opposition les années précédentes, la pièce <b>6 a</b> montre une salariée de la commune photographiant le maire et le candidat aux cantonales de Fontaine-Sassenage (Denis Roux)
<b>7</b>	8 Janvier 2008, blog de campagne de M. Coigné, l'annonce de la remise de 500 livres au service pédiatrie de l'hôpital de Grenoble ; de plus les 2 photos illustrant l'article ont été prises par la directrice du service communication de la ville de Sassenage
<b>8</b>	Janvier 2008, le maire C. Coigné adresse à tous les habitants ses vœux et les invite à la cérémonie, en précisant au dos de cette carte : « Avec l'ouverture de l'éhpad au printemps, les vieux jours de nos aînés ne seront plus motif à se faire des cheveux blancs » (éhpad privé qui doit ouvrir en mai 2008)
<b>9</b>	Magazine « Sassenage en Pages » N° 123 de janvier 2008, 2 articles page 13 traitent de constructions à venir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La salle polyvalente par un architecte, sans délibération du Conseil municipal</li> <li>- Du Gymnase Fleming prévu pour début 2010</li> </ul>

<b>N° des Pièces</b>	<b>Informations Complémentaires</b>
<b>10</b>	<b>Vœux du maire du 11 janvier 2008</b>
<b>10 a</b>	Compte rendu du Dauphiné Libéré du 12 janvier 2008, sous le titre « Des vœux municipaux en forme de bilan »
<b>10 b</b>	14 janvier 2008, M. Coigné sur son blog de campagne indique qu'il y avait aux vœux plus de 800 personnes et qu'à cette occasion, il a vivement et chaleureusement remercié les Membres de son équipe qui l'ont accompagné durant ces 7 années
<b>10 c</b>	17 Janvier 2008, M. Gianèse Pierre surpris et choqué par le comportement du maire actuel Christian Coigné lors de la séance des vœux à la population, s'adresse à la CNCCFP pour demander si le maire de Sassenage bénéficie d'un statut particulier – Message, Réponse de la CNCCFP par Jean-Louis Méré le 1 <sup>er</sup> février 2008
<b>10 d</b>	Attestation de CHARVIER Alain
<b>10 e</b>	Attestation de CARDET Yves
<b>10 f</b>	Attestation de BARRIONUEVO Michel
<b>10 g</b>	Attestation de FERRAZZI Véronique
<b>10 h</b>	Attestation de PERRIN-DUCKIT Nicole
<b>10 i</b>	Attestation de DURANTON Chantal
<b>10 j</b>	Attestation de DURANTON Michel
<b>10 k</b>	Attestation de MANJAL Brahim
<b>11</b>	27 janvier 2008, blog de campagne de M. Coigné, article « Campagne oblige », il écrit « Samedi soir, moment d'émotion en accompagnant les enfants d'une école de CM2 à la patinoire pour 1 match avec les brûleurs de loups qui ont encore gagné avec nos encouragements
<b>11 a</b>	Interpellé par brib, le 28 janvier 2008, M. Coigné confirme le 29 janvier 2008 qu'il a acheté 100 places sur son budget à <u>un prix exceptionnel de 13€, soit moins de la moitié du prix</u>
<b>12</b>	<b>Magazine municipal « Sassenage en Page de Février 2008» N° 124,</b>
<b>12 a</b>	Page 12 « Echos d'équipements » le journal précise que la réunion du 16 janvier consistait non seulement à leur présenter le projet de salle polyvalente, mais aussi à faire le point sur les autres équipements actuellement à l'étude ou en chantier : Théâtre en Rond, Gymnase Fleming, Piscine, Tennis couverts....
<b>12 b</b>	Pages 7-8 et 9, le journal municipal répond aux arguments du tract et des nombreux articles informatifs sur internet de la liste « Une nouvelle page pour Sassenage » conduite par Chantal Duranton (voir pièce 10a, article du Dauphiné Libéré du 12 janvier 2008)
<b>12 c</b>	Page 11 « Au Théâtre avant l'heure » en complément de l'article de la page 6
<b>13</b>	6 février 2008, devant injures répétées sur le blog de campagne de M. Coigné, Chantal Duranton porte plainte à la gendarmerie de Sassenage
<b>14</b>	Magazine municipal « Sassenage en Pages » N° 125 de mars 2008, les pages 12 et 13 sont consacrées aux scènes du chantier du Théâtre
<b>15</b>	13 mars en soirée, 14 et 15 mars, la liste de M. Coigné diffuse un tract portant de graves accusations contre Chantal Duranton, sur : le clientélisme dans la gestion du personnel communal, la folie des grandeurs sur les équipements, l'incompétence sur les dossiers techniques, etc..., etc...

RECOURS en ANNULATION visant les opérations électorales et le  
scrutin des élections municipales de la commune de SASSENAGE en  
date du 16/03/2008

ETAT CHRONOLOGIQUE DES PIECES JOINTES AU DOSSIER :

<b>N° des Pièces</b>	<b>Informations Complémentaires (suite des attestations, inscrites à la Pièce 10)</b>
<b>10 L</b>	Attestation de REBOUL Brigitte
<b>10M</b>	Attestation de BERNARD Yves
<b>10N</b>	Attestation de BELLE Yannick

Sassenage le 1<sup>er</sup> avril 2008, compléments de témoignages versés au dossier par Michel Barrionuevo, au nom du requérant Eric Martinez